



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

# Construction du centre de détention de la Polynésie Française.

Réunion du groupe local de suivi  
28 mai 2013

# Les enjeux

- Le respect de la dignité humaine :
  - Apporter une réponse à la surpopulation carcérale,
  - Améliorer les conditions de détention,
  - Améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires.
- La relance de la commande publique et de l'emploi :
  - Un marché de 9,403 milliards F cfp (78,8 millions €)
  - Un impact sur l'emploi local
    - Chantier : 320 emplois,
    - Fonctionnement du centre : 250 emplois.

# Le marché

- Titulaire du marché : BETEG Léon Grosse, entreprise générale avec des partenaires sous-traitants locaux (entreprises polynésiennes).
- Obligation pour le titulaire de consacrer 30 000 heures à l'insertion des publics les plus fragiles de la commune.
- Introduction du critère de « part du marché réservé aux entreprises locales » dans le choix du jury :

**7,1 milliards F cfp**

# Le groupe local de suivi

- Institué en 2011 pour assurer l'information des partenaires sur l'avancement du projet.
- Deux réunions :
  - 30 septembre 2011:
    - présentation du programme,
    - procédure de consultation des entreprises,
    - clauses du marché en faveur de l'emploi local,
    - prescriptions paysagères fixées par le marché.
  - 12 juillet 2012:
    - annonce du titulaire du marché: entreprise Léon Grosse,
    - présentation du projet retenu.
- La traduction du souci de dialogue et d'information.

# Les autres vecteurs d'information

- Plus de vingt réunions périodiques avec :
  - Le conseil municipal de Teva I Uta,
  - Le collectif « l'œil vigilant de Papeari »,
  - Les décideurs locaux.
- Une réunion publique en décembre 2011.
- Deux courriers au président de l'Eglise protestante Maohi en 2011 et 2012.
- Six lettres d'information de l'agence publique pour l'immobilier de la justice.
- Un comité de pilotage pour la « cellule emploi ».

# Proposition d'ordre du jour

1. Vidéo de présentation du projet
2. Point d'avancement des procédures administratives
3. Calendrier prévisionnel des travaux
4. Les mesures d'accompagnement local
5. Questions diverses

# Présentation du projet

Film présenté par l'architecte (Alain Bretagnolle « Architecture Studio ») lors de la  
réunion du 12 juillet 2012



# Les procédures administratives

- Dépôt du permis : 5 novembre 2012.
- Avis favorable du COMSUP: 18 février 2013
- Permis obtenu: 17 avril 2013
- Avis favorable de la commission ICPE: 30 avril 2013

# Le calendrier prévisionnel

- Le directeur d'opération : M. Alain Goulay
  - présentation,
  - rôle,
  - missions.
- Avancement des contrats de sous-traitance.
- Calendrier prévisionnel :
  - défrichage,
  - terrassements,
  - gros œuvre.
- Achèvement des travaux: prévue fin 2016.

# Les mesures d'accompagnement local

- Un comité de pilotage de la cellule emploi de 10 membres :
  - installation en décembre 2010,
  - réunions trimestrielles en 2011 puis mensuelles depuis 2012.
- Trois objectifs :
  - Faire de la commune de Teva I Uta le premier bénéficiaire des effets sur l'emploi.
  - Aider à la concrétisation des projets locaux de développement et permettre les créations locales d'emploi :
    - Anticiper le démarrage du chantier,
    - Travailler en amont des recrutements.
  - Préparer l'installation physique de la cellule emploi à Papeari.
- Une feuille de route : la convention d'engagement partenarial pour l'emploi et le développement local conclue le 22 janvier 2013 par 9 signataires (commune Teva I Uta, Etat, Pays, Procureur de la république, APIJ, ADIE, CCISM, MEDEF, Léon Grosse)

# Les mesures d'accompagnement local

- La rénovation du centre des jeunes adultes de Farepua prise en compte au titre du volet « constructions scolaires » du contrat de projet.
- La convention entre la commune et l'agence publique pour l'immobilier de la justice
  - En complémentarité avec la rénovation du CJA.
  - Pour accueillir la cellule emploi.
- Un début de chantier au troisième trimestre 2013

Coût total de l'opération (TTC)	Participation CDP (50% Etat, 50% Pays)	Participation APIJ	Participation de la commune
54 422 555 FCFP	40 290 050 FCFP	9 185 000 FCFP	4 947 505 FCFP

# Les mesures d'accompagnement local : premiers résultats

- **Trois modules de formations proposées par le GSMA à 42 jeunes de la commune.**
  - 1<sup>er</sup> module (plombiers, maçons, électriciens) : **27 jeunes** de Teva I Uta recrutés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 et diplômés fin février 2013. Formation complémentaire au CFPA pour la majorité de ces jeunes. 2 ont été embauchés au sein du GSMA, 5 vont être accompagnés par l'ADIE.
  - 2<sup>e</sup> module (agents de sécurité) : environ **12 jeunes** concernés depuis septembre 2012.
  - 3<sup>e</sup> module : (agriculture) : **3 jeunes** de Teva I Uta concernés depuis novembre 2012.
- **Une préparation aux concours de la pénitentiaire**
  - mise en place d'une formation « préparation au concours » destinés principalement à des jeunes de Teva I Uta
  - Mise en place d'un centre d'examen décentralisé sur Papeari

# Les mesures d'accompagnement local

- Un accompagnement des entreprises locales par la CCISM et de l'ADIE avec une double cible:
  - les entreprises existantes :
    - conseil au développement,
    - aide à l'investissement,
    - formation en gestion-comptabilité.
  - les créateurs d'entreprises :
    - formation à la création d'entreprise,
    - accompagnement individuel.
- Le forum emploi du 22 janvier 2013 :
  - 40 dossiers déposés à l'ADIE
  - 200 demandes sur les métiers de la pénitentiaire

# Les mesures d'accompagnement local

- Deux projets de création de lotissements agricoles:
  - association Tiopi Paradis : mettre en œuvre un lieu de production agricole durable et de promotion des produits locaux.
  - association Tamarii Nuutania : préparer la réinsertion des détenus sur le site de Vairao.
- Deux préalables :
  - validation du dispositif et agrément préalable par le procureur de la République pour le second.
  - accompagnement pour le premier :
    - identification du foncier disponible,
    - définition des modalités de mise en œuvre et du calendrier,
    - évaluation des coûts,
    - approfondissement à l'occasion de réunions techniques avec les porteurs de projet.

# Les mesures d'accompagnement local

- Renforcer les capacités d'ingénierie de la commune :
  - études techniques préalables,
  - assistance au montage de dossiers.
- Examiner les moyens d'accompagnement des projets communaux :
  - adduction en eau potable,
  - conseil local de sécurité et de prévention.
- Encourager la coopération avec les communes limitrophes.

# Questions diverses



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

# Construction du centre de détention de la Polynésie Française

Réunion du groupe local de suivi  
28 mai 2013